

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

1KL701  
Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4681 Société :

Actif  Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : Doutlib Dohamed

Date de naissance : 30/06/1952

Adresse : HAY KHOURAMA Rue N°45 CASABLANCA

Tél. : Total des frais engagés : 917,90 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 24/02/2023

Nom et prénom du malade : MOUHIB MOHAMED Age:

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Longue et récente

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

### VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie M22-0055114

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le. Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

**Déclaration de Maladie**

M22- 0055114

1KL701

RAM

Dohamed

30/06/1952

HAY KHOURAMA Rue N°45 CASABLANCA

917,90

Dhs

Autorisation CNPD N° : AA-215 / 2019

4681

Dohib Doh

917,90

Date de dépôt :

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24.02.2023		13	250	
		Nervfbt	450	DI. CHENGUR et Chirurgie Cervico-faciale Spécialiste en ORL boulevard Meulouya, 10 1er étage - 1010 Casablanca 1 April 4 Lot 10 - 1010 Casablanca Tél: 0525 72 53 - N° INPA: 15123964

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourisseur	Date	Montant de la Facture
 <b>PHARMACIE L'EXTENSION</b> 4 Rue 5ème Annexe 22-93 48 40 <b>CASABLANCA</b>	24.02.2023	2.17,90

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## VOLET ADHERENT

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

### **(Création, remont, adjonction)**

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

LOT: GB20417  
PER: 02/2024  
PPV: 83 DH 00

AIRCORT

250 microgrammes  
200 Doses



6 118001 100699

30

é de médecine de casa  
u CHU Casablanca

rdité et des Acouphénés,  
ologie du sommeil,  
équilibre  
opiques  
ales et de la thyroïde

6 118001 150205

ابن رشد بالدار البيضاء

6 118001 150205

LOT: 4472  
PER: 11 - 25  
P.P.V: 34 DH 70

تشخيص نقص السمع و الطنين،  
الشخير وإضطرابات النوم،  
الدوخة و إضطرابات التوازن،  
الفحص بالمنظار الداخلي  
جراحة اللوزتين و الغدة الدرقية  
للكبار و الصغار

Casa le, 24/02/2023

MR MOUHIB MOHAMED

50.10.12

• Nasonex 50 µg / dose - suspension pour pulvérisation nasale  
2 doses, matin, soir, pendant 15 jours

83,00  
• Air cort 250 µg - suspension pour inhalation  
2 doses, matin, soir, pendant 1 mois

34.70  
• Skinosalic - lotion  
deux gouttes le soir pendant 1 semaine deux gouttes un jour  
sur 2 pendant 1 semaine arrêt

11:217.90

PHARMACIE L'EXTENSION  
24 Rue 9 Lissabona  
Extension - CASABLANCA  
Tél: 05 22 93 48 40

Dr. CHENGUIR Meriem  
Spécialiste en ORL  
et Chirurgie Cervico-faciale  
Boulevard Moulouya 10 Lotissement Selouane  
Etage 1 Appart 401 10-11 Oulfa - Casablanca  
Tél: 05 22 65 72 53 - N° INPF 151239084

**Dr. CHENGUIR Meriem**

**Spécialiste en ORL  
et Chirurgie Cervico-faciale**

Lauréat de la faculté de médecine de casa  
Ancienne interne du CHU Casablanca

Explorations de la surdité et des Acouphènes,  
Ronflement et Pathologie du sommeil,  
Vertige et trouble d'équilibre  
Explorations Endoscopiques  
Chirurgie des amygdales et de la thyroïde  
Adultes et Enfants



**الدكتورة شنكير مريم**

**أخصائية في أمراض و جراحة  
الأذن - الأنف و الحنجرة**

خريجة كلية الطب بالدار البيضاء  
طبيبة داخلية سابقا بمستشفى ابن رشد بالدار البيضاء

تشخيص نقص السمع و الطين،  
الشخير وإضطرابات النوم،  
الدوخة وإضطرابات التوازن،  
الفحص بالمنظار الداخلي  
جراحة الوزتين و الغدة الدرقية  
للكبار و الصغار

Casa le..... 24/02/2023

**MR MOUHIB MOHAMED**

Examen nasofibroscopique pour bilan de dysphonie :

Filière nasale : muqueuse pituitaire catarrhale. Pas de suppuration ni de polypose.

Cavum : libre.

Oropharynx normal.

Larynx : Oedème laryngé avec rougeur cordale gauche en rapport avec une laryngite catarrhale

Hypopharynx normal.

**Dr. CHENGUIR Meriem**  
Spécialiste en ORL  
et Chirurgie Cervico-faciale  
Boulevard Moulouya 10 Lottissement Selouane  
Etage 1 Appt 4 Lot 10 - 11 Oulfa Casablanca  
Tel 05 22 65 72 53 - N° INP 151239084

**Dr. CHENGUIR Meriem**

**Spécialiste en ORL  
et Chirurgie Cervico-faciale**



Lauréat de la faculté de médecine de casa  
Ancienne interne du CHU Casablanca

Explorations de la surdité et des Acouphénés,  
Ronflement et Pathologie du sommeil,  
Vertige et trouble d'équilibre  
Explorations Endoscopiques  
Chirurgie des amygdales et de la thyroïde  
Adultes et Enfants

**الدكتورة شنکير مريم**

**أخصائية في أمراض و جراحة  
الأنف - الأذن و الحنجرة**

خريجة كلية الطب بالدار البيضاء  
طبيبة داخلية سابقاً بمستشفى ابن رشد بالدار البيضاء

تشخيص نقص السمع و الطين،  
الشخير إضطرابات النوم،  
الدوخة و إضطرابات التوازن،  
الشخص بالمنظار الداخلي  
جراحة اللوزتين و الغدة الدرقية  
للكبار و الصغار

**Facture N°: 171** Casa le.....

Date : 24/02/2023

Bénéficiaire : Mr Mouhib Mohamed  
Mr MOUHIB MOHAMED

Tél: 0663621569

Email:

Adresse:

Code	Description	Quantité	Prix	Sous-total
Visite du 24/02/2023				
NASO	Nasofibrolaryngoscopie (E203) / K15	1	450,00	450,00
CNS	Consultation	1	250,00	250,00
Total				700,00

Arrêté le présent document à la somme de :  
sept cents dirham(s)

**Dr. CHENGUIR Meriem**  
Spécialiste en ORL  
et Chirurgie Cervico-faciale  
Boulevard Moulouya, 10 Lottissement Selouane  
Etage 1 Appt 4 Lot 10 - 11 Oulfa - Casablanca  
Tél 05 22 65 72 53 - N° INPE 151239084